

Appel à contributions

Le pluralisme syndical français, inscrit dans la longue durée, ne cesse d'interroger.

L'Institut CGT d'histoire sociale souhaite rouvrir la question à l'occasion du **Colloque** qu'il organisera à Paris, les **28 et 29 novembre 2007**.

Les cinq décennies privilégiées, 1943-1995, ne couvrent pas, certes, l'ensemble de la période du pluralisme confédéral, inaugurée en 1919 par la création de la CFTC, bientôt suivie par la séparation CGT/CGTU. Le resserrement temporel proposé vise toutefois à mieux cerner les acteurs, facteurs et mécanismes d'une division permanente, voire démultipliée, aux grandes heures de l'État social dont il conviendra de préciser et de réévaluer les césures (1947, 1964, 1966, 1978-1979, 1986, 1995). L'une des principales évolutions de la période tourne, par ailleurs, autour du glissement tendanciel du thème de la réunification vers celui de l'unité d'action et les pratiques que cela engendre.

Le cadre ainsi posé, la question pourra être abordée sous ses trois dimensions : sociologique - à travers l'approche des transformations du salariat et de ses effets sur le mouvement syndical -, idéologique et organisationnelle. Dans cette perspective, on s'interrogera notamment sur :

- La fatalité du pluralisme. Les débuts du mouvement syndical français, pour ne rien dire des exemples étrangers, montrent la possibilité et la volonté d'unité au sein d'une même organisation.
- Les fondements idéologiques, politiques et partisans des divisions, tant du côté de la CGT que du syndicalisme chrétien.
- Les situations professionnelles en contrepoint des problématiques confédérales. Dans le Livre, chez les dockers, les enseignants et certaines autres catégories de fonctionnaires, les mineurs de fer, les cadres d'EDF, etc., l'histoire syndicale s'écarte sensiblement de l'évolution générale. Pour ces cas, comme pour les autres branches, il importe de se préoccuper des cadres législatifs ou réglementaires du syndicalisme, de ses modes de mobilisation et de recrutement.
- Les formes et les significations du choix de l'autonomie, phénomène récurrent du syndicalisme français, et sa régulation interne par le système des tendances.
- L'adéquation des structures confédérales aux identités corporatives et catégorielles en relation avec la permanence de l'option fédéraliste.
- L'influence des acteurs non syndicaux, patronaux et institutionnels, sur la cristallisation des divisions à travers les procédures de représentation du salariat et la formation de bureaucraties syndicales.
- Les affiliations et ancrages internationaux. Ici, on notera que ces structures, longtemps facteurs de division, sont restées sans effet, dans la phase actuelle de regroupements syndicaux régionaux - Confédération européenne des syndicats - et, désormais international - Confédération syndicale internationale -, sur le pluralisme hexagonal.

Les propositions de contribution, accompagnées d'un texte de présentation (2 500 signes maximum) devront être adressées, avant le 1^{er} juin 2007 à l'Institut CGT d'histoire sociale.

Comité scientifique : Élyane Bressol, Joël Hedde, René Mouriaux, André Narritsens, Michel Pigenet, Stéphane Sirot, Danielle Tartakowsky,

Contact : André Narritsens

Institut CGT d'histoire sociale, 263, rue de Paris, Case 2-3 - 93516 Montreuil Cedex.

Téléphone : 01 48 18 84 90 - Courriel : a.narritsens@ihs.cgt.fr